L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 — Des trois rois par semaine, $10 — payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 25 JANVIER 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON,
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

REPRISE DES PAIEMENS EN ESPECES.

Il y a quelque temps, les journaux du Nord parlaient comme d'un fait certain d'une reprise prochaine et générale des paiemens en espèces par les banques, et l'on n'a pas sans doute oublié ce que nous avons dit de ces prédictions; maintenant ces mêmes journaux ont changé de ton, et ils affirment à présent que la reprise est impossible.

La raison qu'ils allèguent pour ce revirement d'opinion, quelque peu subit, c'est que le dernier exposé des affaires de la Banque des Etats-Unis de Pennsylvanie rend cette mesure impossible. Cet exposé, que nous publierons incessamment, prouve en effet que la Banque des Etats-Unis a fait de fortes pertes, puisque la publication de ce document au Nord a fait *glouver* aux Actions une baisse subite de 17 pour cent; et il se peut bien que cette circonstance rende plus difficile une reprise des banques de Philadelphie. Mais la grande difficulté n'est pas là.

Ces causes de méfiance ne sont pas imaginaires sans doute; mais ce ne sont après tout que des causes secondaires, qui seraient sans force du jour où les causes premières n'existeraient plus.

La position d'une banque particulière, quelque puissante qu'on la suppose, ne saurait dominer la question et la reprise générale des paiemens ne dépend ni des banques de Philadelphie, ni des banques de New-York, ni des banques de la Nouvelle-Orléans; c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue, tant que nous voudrons rester dans le vrai.

Il y a plus : l'action de toutes les législatures de l'Union même, en la supposant simultanée, serait encore impuissante à amener une reprise réelle, parce que les banques ne peuvent être dans leur état normal sans être entourées de la confiance publique et que la confiance ne se commande pas.

Pendant la suspension qui suivit la suppression de la première banque nationale, de 1812 à 1817, on fit tout ce qu'il est humainement possible de faire pour amener une reprise. Les législatures agirent avec plus ou moins de sévérité, imposèrent des pénalités de toute nature et tout cela vainement : la reprise n'eut lieu que lorsqu'on eut créé ce qui la rendait possible : un régulateur.

Nous sommes aujourd'hui dans la même position. Il y aurait donc folie à vouloir forcer une reprise avant d'avoir ce qui peut la rendre possible.

Il est admis par les hommes de bonne foi de tous les partis que la suspension générale de 1837 a été un événement de force majeure, auquel nul ne pouvait se soustraire, et c'est ce qui explique pourquoi un bill d'indemnité a été accordé à toutes les institutions financières de tous les Etats de l'Union sans exception. Or, comme les causes qui ont produit la suspension existent encore, comment veut-on que les banques reprennent tout que les causes subsistent, comment veut-on qu'on puisse se soustraire à l'effet ?

On nous prendra pour un de ces hommes qui ne voient ni ce qui est sous leur nez, ni ce qui est à deux pas devant eux, si nous disons que nous ne voyons pas de quelle utilité pourra être le bill dont le Sénat de l'Etat est actuellement saisi, et qui tend à autoriser les banques à reprendre leurs paiements en espèces par les banques, et l'on n'a pas sans doute oublié ce que nous avons dit de ces prédictions; maintenant ces mêmes journaux ont changé de ton, et ils affirment à présent que la reprise est impossible.

La raison qu'ils allèguent pour ce revirement d'opinion, quelque peu subit, c'est que le dernier exposé des affaires de la Banque des Etats-Unis de Pennsylvanie rend cette mesure impossible. Cet exposé, que nous publierons incessamment, prouve en effet que la Banque des Etats-Unis a fait de fortes pertes, puisque la publication de ce document au Nord a fait *glouver* aux Actions une baisse subite de 17 pour cent; et il se peut bien que cette circonstance rende plus difficile une reprise des banques de Philadelphie. Mais la grande difficulté n'est pas là.

Ces causes de méfiance ne sont pas imaginaires sans doute; mais ce ne sont après tout que des causes secondaires, qui seraient sans force du jour où les causes premières n'existeraient plus.

La position d'une banque particulière, quelque puissante qu'on la suppose, ne saurait dominer la question et la reprise générale des paiemens ne dépend ni des banques de Philadelphie, ni des banques de New-York, ni des banques de la Nouvelle-Orléans; c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue, tant que nous voudrons rester dans le vrai.

Il y a plus : l'action de toutes les législatures de l'Union même, en la supposant simultanée, serait encore impuissante à amener une reprise réelle, parce que les banques ne peuvent être dans leur état normal sans être entourées de la confiance publique et que la confiance ne se commande pas.

Pendant la suspension qui suivit la suppression de la première banque nationale, de 1812 à 1817, on fit tout ce qu'il est humainement possible de faire pour amener une reprise. Les législatures agirent avec plus ou moins de sévérité, imposèrent des pénalités de toute nature et tout cela vainement : la reprise n'eut lieu que lorsqu'on eut créé ce qui la rendait possible : un régulateur.

Nous sommes aujourd'hui dans la même position. Il y aurait donc folie à vouloir forcer une reprise avant d'avoir ce qui peut la rendre possible.

Il est admis par les hommes de bonne foi de tous les partis que la suspension générale de 1837 a été un événement de force majeure, auquel nul ne pouvait se soustraire, et c'est ce qui explique pourquoi un bill d'indemnité a été accordé à toutes les institutions financières de tous les Etats de l'Union sans exception. Or, comme les causes qui ont produit la suspension existent encore, comment veut-on que les banques reprennent tout que les causes subsistent, comment veut-on qu'on puisse se soustraire à l'effet ?

On nous prendra pour un de ces hommes qui ne voient ni ce qui est sous leur nez, ni ce qui est à deux pas devant eux, si nous disons que nous ne voyons pas de quelle utilité pourra être le bill dont le Sénat de l'Etat est actuellement saisi, et qui tend à autoriser les banques à reprendre leurs paiements en espèces par les banques,

La Bertrand-Sarme avis qu'il n'est généralement à la réunion du Sénat, et communication de la Banque de l'Union et de l'Association Consolidée.

M. Bertrand fait la motion de déposer temporairement sur la table le bill relatif à la réduction du salaire des officiers de l'Etat.

Le secrétaire est chargé de porter à la Chambre le bill relatif à la Constitution, mais le Sénat est immédiatement informé que le Sénat siège, mais qu'il n'a pas quorum.

M. Dowdy propose de transmettre le bill à la Chambre, nonobstant qu'il ne soit pas en quorum; il conçoit que la Chambre ne peut pas s'occuper du bill, mais il pense qu'elle peut le recevoir.

Le secrétaire informe le Sénat de l'ajournement de la Chambre à deux.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 11 heures du matin.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 23 janvier.

A onze heures 23 minutes, l'Orateur monte au fauteuil et annonce que la Chambre n'est pas en nombre.

Sur motion de M. Ratliff le sergent d'armes est envoyé pour notifier les membres absens que leur présence est nécessaire.

La Chambre étant enfin en nombre l'Orateur soumet une communication de M. Bayle, qui étant retenu pour affaires, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Pétitions et Résolutions.

M. Bayliss une pétition de quelques habitans de Ste. Hélène; renvoyée à un comité composé de MM. Bayliss, Bickham et Breed.

L'Orateur annonce encore que la Chambre n'est pas en nombre. M. Morse ayant demandé l'appel nominal, il ne s'est trouvé que 23 membres présens.

M. Morse demande la mise en vigueur de l'art. 42 du règlement de la Chambre qui oblige les membres de suivre les séances.

M. Wadsworth propose d'ajourner en expliquant que comme le bill de la convention avait passé dans les deux Chambres dans le temps voulu par la constitution, ce bill pourrait tout aussi bien être reçu lundi qu'aujourd'hui et qu'il ne voyait pas la nécessité d'attendre plus longtemps d'être en nombre.

M. Ratliff approuve ces remarques; cependant il s'oppose à un ajournement immédiat espérant qu'on pourra encore former quorum.

Après avoir encore attendu quelque temps un appel fait sur motion de M. Ratliff, constate la présence de 28 membres seulement.

M. Thomas propose d'autoriser le sergent d'armes à amener de force les membres absens.

M. Morse propose de lancer des warrants pour les forcer à venir.

M. Ratliff dit que, tout en déplorant l'absence des membres, il ne croit pas que la Chambre ait le droit de les forcer à venir.

Le sergent d'armes expose qu'après beaucoup de recherches il n'a pu rencontrer aucun des membres absens.

M. Thomas propose l'ajournement, mais retire aussi-tôt après sa motion à la prière de M. Morse.

Un nouvel appel nominal demandé par M. Burke a constaté la présence de 4 membres seulement.

Alors M. Burke propose l'ajournement. La chambre ayant refusé de s'ajourner, l'Orateur quitte le fauteuil dans l'impossibilité d'obtenir un quorum après avoir attendu en vain près de trois heures.

INTERIEUR.

(*Extrait de la correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 11 janvier 1841.

SENAT. M. Nicholson, le nouveau sénateur de Tennessee, a fait sa première apparition au sénat aujourd'hui. M. Nicholson, on le sait, a reçu sa commission du gouverneur Polk en l'absence de la législature de l'Etat et il a été admis sur la présentation de cette commission. Il n'est donc que sénateur temporaire; il sera remplacé lorsque la législature aura fait un choix.

M. Clay du Kentucky, a présenté les pièces constatant la réélection de son collègue M. Crittenden, qui siègera donc à nouveau pendant six ans, à partir du 4 mars prochain. Il y a entre l'élection de M. Crittenden et celle de M. Nicholson de notables différences : l'un est envoyé par le gouverneur du Tennessee et contre le gré formel du peuple; l'autre par la législature du Kentucky et avec l'approbation universelle.

M. Clay devrait aujourd'hui même présenter, comme il l'avait annoncé, sa résolution pour le rejet du bill de sous-trésorerie; mais le Sénat n'était pas au complet et l'honorable sénateur a cru devoir remettre cette présentation.

La discussion a roulé aujourd'hui sur le " bill de préemption " et principalement sur l'amendement de M. Crittenden dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. M. Benton a de nouveau fait un véhément discours en faveur de ce bill; mais il a trouvé un adversaire plein d'énergie et d'éloquence dans M. Mangum de la Caroline du Nord. M. Calhoun doit prendre la parole demain sur le même sujet.

CHAMBRE DES REPRESENTANS. L'élection contestée de la Pennsylvanie a encore occupé la Chambre aujourd'hui et l'a occupée exclusivement. M. Naylor a fait un discours plein de puissance en réponse à M. Ingersoll, et tout l'avantage jusqu'à présent est en sa faveur. La Chambre s'est ajournée sans laisser à l'orateur le temps de finir.

NAUFRAGE. — La goélette Talas, de New London, allant de Oceacok N. C. à Charleston, a été abandonnée le 7 par son équipage, ne pouvant plus tenir la mer par suite de nombreuses voies d'eau qui l'étaient déclarées à la suite d'un gros temps.

Le Garrick, paquebot de Liverpool, parti le 30 pour le 13 décembre, est allé échouer le 7 janvier au matin sur les côtes du New-Jersey; le second maître de ce paquebot a apporté à New-York la nouvelle de ce fâcheux événement; aussitôt un bateau a vapeur a été expédié à son secours. Le brick des Etats-Unis, "Entreprise" est également parti pour aller, en cas de besoin, donner un coup de main. Au départ du second, le *Garrick* avait dix pieds d'eau dans sa cale; et les passagers ne couraient aucun danger. Cependant le vent d'Est qui a régné pendant toute la journée du 7, faisait concevoir quelques inquiétudes; on pense que les Passagers se seront rendus à terre.

Le *Garrick* est un fort beau bâtiment; sa cargaison vaut, à ce que l'on assure, environ $200,000; la plus grande partie est couverte par les assurances de New-York; le navire lui-même est assuré pour la moitié de sa valeur.

VIRGINIE. — La chambre des délégués a fixé l'élection d'un sénateur des Etats-Unis en remplacement de M. Roanoke pour le 18. On parle du gouverneur Barbour, du juge Stanard et autres démocrates whigs comme ayant de bonnes chances de succès.

On lit dans le *Journal du Commerce* de New-York du 8 courant : L'anniversaire de l'Incendie de la Caroline a été célébré à Buffalo le 29 décembre dernier. Dans l'assemblée qui a eu lieu à cet effet, l'on a adopté des résolutions qui s'expliquent fort énergiquement sur l'acte en question et qui le qualifient "un outrage sacrilège par le gouvernement anglais contre les paisibles citoyens de l'Union."

EXTERIEUR.

EUROPE.

Nous donnons ci-dessous quelques nouveaux renseignemens puisés dans les journaux dont le Garrick était porteur; ces renseignemens sont pour la plupart trop bref pour avoir un grand intérêt; nous en exceptons cependant ce qui est relatif à la translation du corps de Napoléon.

FRANCE. — Le ministère, pour faire face aux énormes dépenses nécessitées par les circonstances, a eu recours à la Banque de France. Il s'est fait avancer du jour, par cet établissement une somme de 250,000,000 francs, qui se trouve garantie par une émission de bons royaux.

— *L'Univers* affirme positivement que des négociations fort actives sont en ce moment engagées avec la Régence d'Espagne pour amener le mariage d'un des plus jeunes fils du roi Louis Philippe avec la jeune reine Isabelle.

— On assure que Louis Philippe avait une somme importante placée dans la maison Wright & Co. de Londres, qui a dernièrement, comme on le sait, suspendu ses paiemens.

— Le *Journal* du Havre donne d'assez long détails sur l'entrée du convoi funéraire dans la Seine.

"Ce convoi est arrivé en vue du Havre dans la soirée du 9 décembre. Le temps qui avait été pluvieux toute la journée, s'était remis au beau; aussi la lendemain avant le jour la jetée, les quais, le cap de la Hève les hauteurs d'Ibreville et tous les points enfin d'où on pouvait apercevoir l'embouchure du fleuve, étaient couverts d'une foule innombrable. La garde national et toute la garnison étaient sur pied. A mesure que le jour venait, on apercevait plus distinctement la petite flotille qui composait le convoi. Vers sept heures, elle se mit en marche. Le bateau à vapeur, *Normandie*, qui portait le corps, avait pris la tête; il était suivi par la Seine et le Courrier, tandis que le cutter le Rodeur restait au large. Ces trois bâtimens parcèrent à peu de distance de la jetée, s'avançant assez lentement et poussés seulement par le vent et la marée. Tous les yeux étaient tournés vers la Normandie qui présentait un majestueux aspect. Sur le pont était dressé le cercueil, recouvert d'un poêle noir brodé d'argent et entouré de cierges allumés. En ce moment même, le soleil qui se levait, vint par son éclat ajouter à l'éclat de la scène."

"Les mesures n'avaient pas été bien prises, de sorte que les autorités et la garde Nationale n'arrivèrent sur la levée qu'au moment où passait le convoi, et les salves d'artillerie qui auraient dû l'accueillir n'ont été tirées qu'au moment où il était déjà loin; mais les acclamations de toute la population sont un hommage qui vaut mieux que les coups de canon, et les acclamations n'ont pas manqué."

"La *Normandie* transportera le corps de l'Empereur jusqu'à Rouen; là le cercueil sera placé sur la *Dorade*, l'un des bateaux à vapeur, qui font le service de la Seine, et transporté ainsi jusqu'à Courbevoie, pour être acheminé ensuite sur Paris par le char qui a été préparé à cet effet."

Voici les détails que donne à ce sujet un autre journal français:

"LE CHAR FUNERAIRE — Le char qui doit transporter de Courbevoie aux Invalides les restes de Napoléon, vient d'être terminé. On peut juger maintenant de sa forme et de l'effet qu'il produira, ainsi que des dorures et des ornemens qui le décorent. Il est beaucoup plus grand et plus magnifique que celui qui a servi à transporter les restes des héros de juillet. Il a 25 pieds de hauteur, 34 de longueur et 15 1-2 de largeur. Il est élevé sur quatre roues massives et dorées. Il est composé d'une caisse formée de panneaux soutenus par des colonnes. La plate-forme où doit être placé le cercueil est couverte de velours violet sur lequel sont brodées en or des abeilles, des étoiles et des aigles; les côtés sont décorés par des trophées composés de drapeaux enlevés à différentes nations. La draperie du cercueil sera même que celle de la plate-forme; il sera surmonté du manteau Impérial, du sceptre et de la couronne et soutenu par quatorze statues représentant les principales victoires des Français. Toute la base du char est semée de guirlandes et de couronnes d'immortelles. Le tout sera recouvert d'une immense draperie traînant jusqu'à terre."

"Cet immense char sera traîné par seize chevaux, ornés de plumes et de houpes brodées d'or portant les armes de l'empereur. Trois maréchaux et un amiral l'accompagneront à cheval. La troisième légion de la garde nationale a été désignée par le sort pour former le cortège de Courbevoie aux Invalides. La dixième stationnera autour des Invalides, et les autres formeront la haie le long de la route."

Le ministre de l'intérieur, accompagné des autorités du département de la Seine, se rendra jusqu'aux limites de ce département pour recevoir les restes de Napoléon avec les honneurs impériaux; deux bateaux à vapeur se préparent à cet effet. On construit aussi à Courbevoie un *wagon* immense pour le débarquement et une chapelle pour recevoir le cercueil à son arrivée."

EXHUMATION DES RESTES DE L'EMPEREUR.

Voici sur cette intéressante opération des détails extraits du *Messager*, lesquels complètent le récit contenu dans le rapport du prince de Joinville que nous avons publié récemment.

Les généraux Bertrand et Gourgaud, MM. de Chabot, de Las Cases, Marchand, Arthur Bertrand, l'abbé Coquereau et ses deux enfans de chœur, MM. Saint-Denis, Noverraz, Pierron, Archambault, anciens serviteurs de Napoléon; les capitaines de corvette Guyet, Charner et Doret, et M. le docteur Guillard, chirurgien de la *Belle-Poule*, furent seuls introduits dans l'enceinte réservée autour du tombeau pendant la durée des opérations.

Commencés à minuit et demi, les travaux ont été poussés sans relâche et avec une grande activité pendant plus de neuf heures.

" A neuf heures et demie du matin, la terre avait été entièrement retirée du caveau, toutes les couches horizontales démolies, et la grande dalle qui recouvrait le sarcophage intérieur détachée et enlevée à l'aide d'une chèvre. Les travaux en maçonnerie cimentée qui entouraient de toutes parts le cercueil, et auxquels les Anglais avaient ajouté des dalles et des briques sans aucune altérité, l'avaient tellement préservé des effets de l'atmosphère et de la source voisine, qu'à la première vue, il ne semblait en aucune façon altéré. Le sarcophage en dalles, lui-même, *parfaitement conservé*, était à peine humide. Dès que l'abbé Coquereau eut récité les premières prières, le cercueil fut retiré avec le plus grand soin et porté par des soldats du génie, au-tête, dans une tente dressée pour le recevoir auprès du tombeau.

Après la cérémonie religieuse de la levée du corps, les cercueils intérieurs furent ouverts, sur la demande du commissaire du roi, M. Pelet de la Lozère. Quelques-uns parmi les spectateurs, et la plupart d'entr'eux fondirent en larmes. — L'Empereur, lui même, était devant eux! — Les traits de la figure, bien que altérés, étaient parfaitement reconnaissables; les mains parfaites et belles, le pied bottine si connu avait peu souffert, et les couleurs en étaient facilement distinguées; les cheveux, les décorations, le chapeau, a intégrement conservé. — La pose, elle-même, était pleine d'abandon, et, sauf les débris de la garniture de satin qui recouvraient de nombreuses parties du corps, plusieurs parties de l'uniforme, nous aurions pu croire Napoléon étendu encore sur son lit de parade. — M. le général Bertrand, M. Marchand et les autres personnes présentes, qui avaient assisté à l'inhumation, nous indiquèrent rapidement les divers objets déposés par eux dans le cercueil: chacun était disposé dans la position exacte qu'ils lui avaient assignée. On remarqua même que la main gauche, que le grand maréchal avait prise pour la baiser une dernière fois, au moment où l'on fermait le cercueil, était restée légèrement soulevée — Entre les jambes, auprès du chapeau, on apercevait les deux vases qui renferment le cœur et l'estomac.

Les deux cercueils intérieurs ainsi été soigneusement fermés, l'ancien cercueil de plomb a été fortement assujéti dans le nouveau avec des coins de bois, et les deux ont été soudés avec les précautions les plus minutieuses, sous la direction du docteur Guillard. Ces divers opérations terminées, le sarcophage en chêne a été fermé, ainsi que son enveloppe de chêne.

ORIENT — Des lettres de Constantinople du 17 novembre assurent que la population de cette ville aimerait que celle de tout l'Empire sont dans une grande fermentation à cause de la tournure qu'ont prise les événements de Syrie : les sympathies qu'inspire Méhémet Ali, éclatent de tous côtés. On prétend que quatre régimens stationnés en Asie Mineure se sont insurgés, et que l'un d'eux cantonné à Hutayeh, a massacré ses officiers au moment où il recevait l'ordre de marcher. Ce qui irrite surtout les vrais musulmans, c'est l'intervention des Européens dans leurs affaires.

On lit dans le *Journal du Commerce* de Paris sous la date du 9 décembre : "Si nous ajoutons foi à quelques lettres venues du Levant, Ibrahim Pacha n'est nullement disposé à obéir aux ordres de retraite qui lui sont envoyés d'Alexandrie. Il faut remarquer que ce renseignement est parti de Syrie à une date où Ibrahim ne devait pas connaître encore la soumission du vice roi; mais on ne peut pas se dissimuler que les événemens qui ont eu lieu, grâce à l'intervention des puissances Européennes, sont de nature à exciter purement les musulmans de sérieux mécontentemens, et qui soit si le fils de Méhémet Ali ne voudra pas profiter d'une semblable disposition. En se plaçant à la tête des mécontens, Ibrahim pourrait créer de nouvelles difficultés, car le pouvoir des Anglais ne s'étend pas au delà des côtes, et les Turcs voient avec peine le sultan céder à l'influence Européenne."

AUTRICHE — La journal de Francfort publie une lettre de Vienne qui assure que "l'Autriche a l'intention de demander au gouvernement d'anglais une indemnité pour les armemens qu'elle a été obligée de faire à l'occasion des préparatifs militaires et des belliqueuses démonstrations de ce gouvernement."

HOLLANDE — On prétend que l'ex-roi de Hollande a réalisé toute son immense fortune qui s'élève à près de 100,000,000 florins (environ $10,000,000); il veut en placer une partie dans les fonds prussiens et consacrer le reste à des achats de terre en Prusse. Il fixerait, dit-on, sa résidence à Berlin, où il s'est déjà fait préparer un palais.

TEXAS.

Par l'arrivée du steamer New-York, nous avons reçu nos journaux de Houston jusqu'au 21 et de Galveston jusqu'au 22.

Il paraît que les habitations situées sur les bords du bayou Buffalo ont beaucoup souffert d'une inondation qui est survenue par suite des pluies incessantes qui tombent depuis quelque temps. A ce sujet, on lit dans le *Galveston Morning Herald* du 22 :

"Nous apprenons que les eaux du bayou Buffalo ont monté d'une manière extraordinaire, de façon à causer beaucoup de dégâts.

"Les habitans avaient jugé le bayou ont été obligés de monter sur des arbres pour échapper à la violence du torrent. D'après cela on conçoit quels ravages a dû faire l'innondation.

Aux dernières nouvelles le froid était très vif et il y avait déjà plusieurs pouces de glace.

Voici quelques détails sur l'entreprise de M. de Saligny dont quelques journaux ont parlé il y a quelques jours, détails que nous empruntons au *Galveston Gazette*:

"Une compagnie, ayant en tête M. de Saligny, a présenté une pétition au Congrès pour obtenir une charte d'incorporation à un capital de quelques millions pour faire le commerce avec Santa-Fé et Chihuahua. Il s'agirait d'établir une ligne de postes sur les bords de Rio Grande jusqu'à Santa-Fé et une autre ligne intérieure tendant au même point; en plaçant dans chaque poste une force nécessaire et un établissement mercantile.

Ce projet aurait donc pour effet d'appeler des émigrantes et de contribuer à la population du pays tout en formant une barrière contre les irruptions des Indiens.

"S'il n'y a rien dans la charte qu'on demande qui constitue un monopole, nous verrons avec plaisir qu'on l'accordât : l'utilité d'un semblable établissement paraissant évidente.

TOUS les citoyens Français, habitant de la Nouvelle-Orléans, les citoyens naturalisés et en général tous les citoyens, quelque soit leur origine, qui seraient disposés à concourir à la célébration d'un service funèbre en mémoire de l'EMPEREUR NAPOLEON, sont respectueusement invités à se réunir lundi prochain 25 du courant à la salle de la Bourse St. Louis, à 6 heures du soir, pour adjuger et statuer définitivement sur la manière de célébrer cette pieuse cérémonie. (25 janv) Le Comité provisoire

DEMANDE DE PENSION.

Un jeune homme américain désirerait trouver le logement et la table dans une respectable famille créole ou française, où la langue française soit habituellement parlée. S'adresser par écrit à la poste à L'Abeille 441.
25 jan—3

DERNIERES DATES.

New York	22 janv	Liverpool	déc 30
Boston	janv 7	Londres	déc 31
Philadelphie	janv 9	Havre	déc 8
Washington	janv 11	Paris	déc 10
Baltimore	janv 11	Bordeaux	déc 8
Charleston	janv 16	Madrid	nov 30
Vera-Cruz	nov 17	Cadix	nov 20
Tampico	nov 17	Havane	janv 7
Mexico	oct 24	Houmas	janv 21

COMMERCIAL.

NEW-YORK, 9 janvier.

COTON — Il y a quelque amélioration sur le marché de coton, mais nous n'avons aucun changement à indiquer quant aux prix. Il n'est vendu hier 300 balles.

FARINE — Il n'y a pas de changement pour cet article. Nous n'avons entendu parler d'une vente de 1000 barils de canal pour l'exportation à $4 87 1-2.

BORDEAUX, 5 décembre.

Cours de la place — Coton Louisiane belle marchandise, Mississippi beau 17; moyen ordinaire 16½, ordinaire et beau 15 à 16½; le tout à l'acquitté; subrogatoire Vera-Cruz 18 Tampico 2 50, à Pesqueria 1 bas d'acquis, les 100 kil. 103; Campêche 23 à 27, Mobile de l'ade 22; idem de Tampico 16 à 24; cornès de bœufs 61 à 75, le tout à l'acquis.

LIVERPOOL, 10 décembre.

Il y a eu aujourd'hui d'assez bonnes demandes de coton, et 3000 balles ont été vendues. Il s'est fait d'assez bonnes affaires ayant cette amérioin, mais les ventes comprennent au moins 1000 balles Surat. Les prix sont bien maintenus. Le changeur a acheté tout ce qui a été vendu à l'exception de 100 balles d'Amérique prises par la spéculation.

LIVERPOOL, 11 décembre.

Il n'est fait cette semaine des affaires considérables; elles se sont élevées à 36000 sacs. Le commerce a beaucoup acheté, et 2000 b. d'Amérique et 100 de Surat seulement ont été prises par la spéculation.

L'importation cette semaine n'est élevée à 22467 balles. Aujourd'hui il y a eu encore de bonnes demandes et il a été vendu environ 5000 balles de toutes sortes. Les prix se maintiennent bien.

Détails des ventes du 4 au 11 inclusivement : 510 Sea Island de 12 à 24 d 31, 700 tachés de 3 1-2 à 9 1-2, 3920 Upland 4 1-2 à 6 1-2, 5000 Nouvelle-Orléans de 4 1-2 à 7 3-4; 7700 Alabama et Mobile de 4 à 6 1-2, 600 Pernambuco de 8 3-4 à 9.

LIVERPOOL, 12 décembre.

Il y a eu quelque amélioration pour le coton depuis notre dernière revue; les demandes ont continué à donner lieu, quoiqu'à moindre intensité, à un grand nombre de transactions. Les manufacturiers se sont montrés disposés à augmenter un peu leur approvisionnement mais sans avoir pour cela une grande confiance. Les qualités ordinaires d'Amérique ont été peut-être les plus recherchées; cependant il n'est plus fait cette semaine de transactions à 6 1-2 d qu'on ne l'avait vu depuis quelque temps. Les prix sont fermes surtout pour le coton au dessous de 6 d la livre et celui de la Nouvelle-Orléans de 6 à 6 1-2 d. L'amélioration que nous avons indiquée sur le marché de Manchester continue. Nous devons avoir la semaine prochaine une vente nombreuse de Sea Island que le détenteur a retenue depuis quelque temps.

Notre marché monétaire n'éprouve aucun changement, il est seulement peut-être plus ferme.

RIO JANEIRO, 14 novembre.

Le stock de farine en toutes mains est de 20,000 barils; le H. B. Douglas vient d'arriver avec 2500 barils. La marché est très calme aujourd'hui. Farine de Baltimore 2 50 à 2 75, Richmond 16 50 et elle baisse encore à cause des grands sacrifices que nous qui sont attendues.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navi e Princess Victoria, Nalin, pour Liverpool, par J. Kerr.
Xavière Grace, Pearson, p. ur Liverpool, par J. Kerr.
Navire L'Andelle, (Fr) Gurmain, pour le Havre, par Blanchard, Eimer & Co.
Navire John Taylor, Mallet, pour Liverpool, par Fisher, Gardner & Co.
Barque Maria Franziska, (brem.) Haller, pour Cowes et Marché, par Schmidt & Co.
Barque Ann Martin, (Br.) Rochuck, pour Glasgow, par J. W. Zachatie & Miller.
Brick Maria & Estelle, Holmes, pour Kingston, (Jam) par J. W. Zachatie & Co.
Brick Sampson, Sawyer, pour Cedar Key, par Schmidt & Co.
Goelette Hiladuth, Merritt, pour St. Thomas, par H. Gale.
Goelette Wm. Bryan, Moss, pour Columbia et Brazoria, par Bryan, Austin & Co.
Goelette Yew Tree, Patterson, pour Tabasco, par H. P. Ephraim.
Goelette Lyenrgue, Leeds, pour Philadelphie, par Bedford & Beck.
Goelette Sau Pablo, (Sp) Pin, pour la Havane, par J. Roberts.

ARRIVES.

Bateau de remorque Mohican, Huston, de la passe N. E. avec la Barque Tartare, navire Almira, brick Emprassario, et les goelettes Adventure et Litchfield.
Bateau de remorque Shark, Martin, de la passe S. E., avec le navire Hibernia et le brick Frederic Jacob.
Bateau de remorque Post Boy, Kenny, de la passe, avec la goelette Margaret.
Bateau de remorque Mountaineer, Levy, des passes, avec le brick Cynosure, goelettes Sally Miller et Elize Beck.
Navire Barbara, (Br) Webb de Liverpool.
Navire Adonis, Hicks, de Boston.
Navire à vapeur New York, Wright, 29 heures de quarantaine.
Barque Frederic Jacob, (Brem), Busse, de Brême.
Barque Frances Stanton, Lefavour, de Bordeaux.
Brick Cynosure, Simpson de Bordeaux.
Brick Ann Martin, Rochuck, de la Havane.
Goel. Margo, (Br) Montgomery, de Nassau.
Goel. Elizabeth, Thom, de Nantucket.
Goel. Wm. Tell, Mills, de Key West.
Goel. Adventure, (Br.) Lowe de Green Turtle Key.
Goel. Litchfield, Mayo, de Matanzas.
Steamer Virginia, Fellows, de Greenwood's.
Steamer Lady of Lyon, Payne, de Randolph.
Steamer Joan of Arc, Wright, de Yazoo City.
Steamer Mississippian, Pratt, de Mayville.
Steamer Jan Brown, Chalwell, de Mills Point.
Steamer Princess, Sondford, de Natchez.
Steamer Walk in the Water, Davis, de Florence.
Steamer Louisiana Powell, de Mills Point.
Steamer Wm. Brench, Mc Connell de Louisville.
Steamer Fashion Harris, de Bayou Sara.
Steamer Water Witch, Wright, de Natchitoches.
Steamer Colonia, Streck de Lafourche.
Steamer Refiner, Jordan de Bayou Sara.

A bord du Fleuve, montant.

Navire Elizabeth, Austin.
Goel Wm. Wirt, Atkins, Vera Cruz.
Goelette Navarre.
Le navire Navigator, le brick Champion de Freeport, les bricks Lucy Ann et Charles, navires à Grand Prairie.

MEMORANDA

Esprit de Charleston pour ce port, le 1er janv. Navire Palma, Adams, de Liverpool. Le Jardin Olive Branch, Wade, devait aussi partir de la pointe ce port.

Arrivé d'ici à Philadelphie, le 9 janvier, navire Archer, Martin; brick Montagne, Harvey.

Liverpool, 1 décembre — Partis, Martha Washington, Nile Orleans, sous pavillon Pacifique, Hodge. St. Lawrence, do. Falkouth, 2 décembre — Partis, Elizabeth, Nouvelle-Orléans.

Greenock, 1 dec — Partis, Triton, Savannah, R. Morris, N Orleans.

Elsinore, 29 nov — Espelid, Agder, N. Orléans.

Havre, 9 dec — En rade, Hamilton, Mobile.

Marseilles, 25 nov — Partis, Bangor, Odell, N. Orleans.

Bordeaux, 22 nov — Arrivés, Elizabeth, Bangor, Andrews, Stephenson, N Orl; Cynosure, Simpson do. En rade, Chevalier, Latapie, N Orl; sous pavillon Union, Desmandes, do; Jeune Eugène, Lafitte, Kalinka, Palmer, do, le 2 dec; Frances Stanton, Lefavour, le 10 dec.

Nantes, 1 dec — Entrée, Zampa, Domingue, N Orl.

Liverpool, 9 dec — Partis, Pennsylvania N. Orleans, St Lawrence, do. Sale, do.

Le 10 dec — Arrivés, Isa e Allerton, N. Orl; Clifton, do; Partis, Sir Colin Campbell, Kingston, (Jam).

Le 11 dec — Arrivé, Adriana, N. Orleans. Partis, Robert Burns, Apalachicola.

Le 12 dec — Entrés, pour charger, Columbine, Welch, N Orleans; Barbara, Welch, do; Ann, Mellor, Savannah, Mongkwell, Whitney, do.

A la hauteur de Bourgmesnes, sans date, et annoncés sur le Loyd; le 11, Stephen Pullins, Thomas, N. Orléans, pour Rotterdam. Mary Brandes du pour do.

Havre, 4 dec — Partis, Almira, Dicks, pour la Nouvelle-Orleans.

(☞ Les souscripteurs au Directory de la ville de la Nouvelle-Orléans sont informés que le temps pour lequel leur ont été remis les présent notices sur l'ouvrage est prêt qui doit obtenir des exemplaires à "*Empêtrement de Mr. J. L. Sol*" et pour lequel ils ont souscrit, ne dépasse pas le 1er janvier 1841 et chez M. Curtis, Exchange Place. No. 14, qui sont autorisés par les propriétaires à en recevoir le montant.

Le prix de l'ouvrage "Trois Pattes" par exemplaire.
25 jan — 8.

THEATRE DES VARIETES.

CEUX qui ont souscrit pour l'exécution immédiate de ce Théâtre, et tous ceux qui sont désireux d'opinter leur nom à la liste des souscripteurs, sont prévenus que le bureau de souscription est ouvert au bureau de la salle de Bal de la Bourse de Citoyens où sont prêts de se réunir mercredi prochain, 27 du courant, à 7 heures du soir, pour adjuger une place quotation provisoire de la Compagnie, et de l'entrer sur ses intérêts.

La situation de ce Théâtre, dans la rue St. Philippe, fait espérer que nous les habitans de la Ville et de la Zone municipalités apprécieront comme elle le mérite l'intention de cet établissement, et s'empresseront d'y donner leur appui pour que l'ouverture en ait lieu dès le mois de novembre prochain.
25 jan — 8

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a transporte son domicile au No. 52 rue de Chartres, entre les rues de la Douane et Bienville.
25 jan—1 LOUIS A. BARBARIN.

A VIS — Le public est prévenu de ne pas négocier un billet de $200 tiré par C. Morano à l'ordre de Simon Dastugue, payable sur demande, à partir du 24 septembre, le dit billet ayant été soustrait, le paiement en a été arrêté.
25 j—1

LE soussigné partant pour France en mars prochain, prie les personnes qui lui doivent d'avoir la complaisance de venir le solder. Il en fera ce qu'il n'aura pas le désagrément de contraindre personne. Ceux à qui il doit voudront bien se présenter pour entre solder.
25 jan—3 JN. ARMANDO.

Pianofortes français et allemands, à vendre :

Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre :
1 pianofortes en bois de rose à 6 1-2 octaves, de la manufacture de Pleyel a Co, de Paris.
3 do do par Tressor & Age, de Paris.
3 pianofortes en bois de la fabrique de Pleyel & Co.
2 pianos carrés allemand.
Ces pianos seront vendus à des prix modérés pour du comptant ou pour un bon.
28 jan—6 CHARLES NICKS, 72, rue Royale.

A VIS. — Les créanciers de Pierre Paillhès sont priés de s'adresser aux soussignés, avec leurs titres et papiers en bonne et due forme, de manière à ce qu'ils puissent préparer un tableau de distribution.
R. P. GAILLARD,
EUG. DURAND,
F. LUSUREAU.
26 janv—3

BOTTES & SOULIERS — 3 caisses Bottes et Souliers pour hommes et femmes, vient d'